

FACE À L'INCESTE



**Bilan 2023
et perspectives
2024**

Qui sommes-nous aujourd'hui ?

Aujourd'hui, bien qu'il concerne **11 % des Français**, l'inceste n'est toujours pas pris en compte par les pouvoirs publics (sondage commandé par l'association à Ipsos en 2023). Il n'existe aucun plan national de prévention, malgré nos propositions en ce sens depuis 2004 et l'ampleur du phénomène que nous révélons année après année.



Notre vision est simple : **un enfant devrait être en sécurité auprès de ses proches** (famille, école, association sportive...). Ceux qui s'exposent au tabou de l'inceste pour protéger les mineurs doivent être aidés et défendus eux-mêmes (parents protecteurs, professionnels...).

Pour cela, une volonté politique est nécessaire, une prise de conscience collective indispensable. Selon nous, la **prévention** est la meilleure voie à emprunter car elle évite la souffrance aux enfants. Elle doit être généralisée à toutes les sphères de la société : famille, école, médical, associatif...

Nous sommes **une association de protection de l'enfance**, et non pas directement d'aide aux victimes. Cela n'empêche pas l'association de fédérer et réunir une communauté autour de notre cause. Nous proposons également **différents outils d'entraide** à nos membres comme un

annuaire des professionnels, un chat pour échanger et un espace de ressources bibliographiques

En 2021, le sujet de l'inceste a enfin été nommé et débattu dans la société comme au Parlement. [La loi Billon qui a été adoptée en avril](#) représente de nombreuses avancées pour la protection des enfants, mais elle est loin d'être suffisante pour empêcher que l'inceste ne se reproduise dans les prochaines générations en toute impunité. Le combat continue pour notre association !

En 2022, à la suite des conclusions intermédiaires de la CIIVISE (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants) parues en mars, [le gouvernement annonçait le 21 septembre plusieurs mesures](#) destinées à lutter contre l'inceste et les violences sexuelles sur mineurs. Nous saluons ces évolutions, mais en 2022, et avec 6,7 millions de Français victimes d'inceste en 2020 (Ipsos), on ne peut pas parler de mesures fortes de ce gouvernement qui ne fait que rattraper et a minima le retard de notre pays en matière de protection de l'enfance face aux violences sexuelles.

En 2023, la CIIVISE rend public son rapport final : plus de 700 pages et 82 préconisations. Un grand nombre d'entre elles reprennent ce que nous portons depuis toujours (1, 11, 20, 26...), par exemple, à l'instar de la préconisation n°26 sur l'ordonnance de sûreté de l'enfant, de la numéro 3 visant à mettre fin à la correctionnalisation de l'inceste et des viols sur mineurs ou encore de la préconisation n°53 qui vise à prévoir la suspension de plein droit de l'exercice de l'autorité parentale et des droits de visite et d'hébergement d'un parent poursuivi pour viol ou agression sexuelle incestueuses contre son enfant. Mais il faut aller plus loin. Face à l'inceste porte depuis 20 ans près de 30 propositions au gouvernement sur la prévention de l'inceste. [Face à l'inceste demande notamment la mise en œuvre d'un véritable plan national](#), avec l'instauration d'indicateurs qui permettront d'orienter efficacement les politiques publiques.

En 2023, a aussi été institué par le Conseil d'Administration de Face à l'inceste, le Comité juridique qui a pour missions les suivantes : l'élaboration des positions de l'association sur les questions juridiques relatives à l'inceste et la pédocriminalité. Le comité juridique analyse des dossiers juridiques, et notamment contentieux, qui concernent l'association, ainsi que la préparation des décisions des organes de direction de l'association en matière juridique. Au cas particulier de l'année 2023, le Comité juridique a plus spécialement consacré ses travaux aux plaintes Bastien Vivès et Le Scouarnec, dans lesquelles Face à l'inceste s'est impliquée.

Les faits marquants de 2023

L'année 2023 a permis d'importantes avancées qui répondent aux objectifs définis à l'occasion du bilan précédent. L'association s'est ainsi professionnalisée en créant deux postes (2 équivalents temps plein - ETP), correspondant aux fonctions de Délégué général et de chargée de communication et de plaider. Le recrutement d'Anne Clerc a pu être réalisé durant le mois de mai sur les fonctions de Déléguée Générale, tandis que le recrutement d'une chargée de communication et de plaider est finalisé en décembre 2023. L'arrivée de Aude Doumenge à ce poste est effective en janvier 2024. En juin, Solène Podevin- Favre est élue Présidente de l'association et succède ainsi à Isabelle Aubry. Sur proposition du Conseil d'administration, Isabelle Aubry est nommée Présidente d'Honneur de l'association.

Février 2023 : Le texte de loi de la députée Isabelle Santiago sur les violences intrafamiliales a été voté à l'unanimité en première lecture à l'Assemblée nationale. Le vote d'une loi en trompe l'œil pour suspendre l'exercice de l'autorité parentale en cas de poursuites pour inceste. Mais on oublie de protéger l'enfant pendant l'enquête préliminaire qui peut durer des années. Nous considérons cette loi insuffisante et demandons à ce qu'il y ait une suspension de l'autorité parentale dès le dépôt de plainte ! Nous agissons en ce sens tout au long de l'année 2023 et notamment au travers de la campagne Merci ! menée avec Publicis à l'automne 2023.

Mars 2023 : Nouveauté : notre cahier de prévention pour les 6-10 ans est disponible ! Le cahier de prévention des violences sexuelles, réalisé par l'association Face à l'Inceste, vise à aborder de manière pédagogique le sujet délicat des violences sexuelles avec des enfants âgés entre 6 et 10 ans.

Avril 2023 : Le tribunal administratif rejette notre demande de décrocher le tableau pédopornographique du Palais de Tokyo. Malgré la mobilisation de Face à l'inceste, aux côtés de cinq autres associations de protection de l'enfance, le tribunal administratif de Paris a jugé mardi que le tableau pédopornographique Fuck abstraction de Miriam Cahn exposé au Palais de Tokyo depuis la mi-février restera accroché jusqu'à la fin de l'exposition mi-mai. Face à l'inceste ne lâche rien et a décidé d'aller jusqu'au Conseil d'État.

Mai 2023 : un juge d'instruction se saisit de la plainte déposée par Face à l'inceste contre X dans l'affaire Le Scouarnec pour délit de non-obstacle à la commission d'une infraction. Face à l'inceste considère qu'il y a eu une défaillance de sorte que le chirurgien a pu continuer à exercer malgré sa première condamnation en 2005 pour détention d'images pédopornographiques.

Face à l'inceste accueille Anne Clerc tant que Déléguée Générale. Ce nouveau pas vers notre professionnalisation est une grande étape pour Face à l'inceste que nous préparons depuis plusieurs années déjà.



Juin 2023, Solène Podevin Favre succède à Isabelle Aubry en tant que Présidente de l'association. Bénévole depuis 2021, elle reprend le service communication en décembre 2021 et la Vice-présidence en 2022.



Septembre 2023 : La chorale gospel du collège Joseph Bédier (Hauterives), les Why Notes, encadrée par le professeur Jean-Michel Alarcon ont chanté au profit de l'association devant plus de 600 spectateurs dans le prestigieux cadre du Palais Idéal du Facteur Cheval à Hauterives dans la Drôme. Précédemment au concert, Face

à l'inceste est intervenu pour présenter ses combats et sensibiliser les parents et professeurs. Ce n'est pas moins de 6000 euros qui ont été récoltés pour Face à l'inceste !

Octobre 2023 : campagne choc auprès des députés, réalisée avec Publicis avec notamment l'envoi de 577 lettres manuscrites de remerciements d'agresseurs fictifs aux députés ayant voté la loi Santiago, qui maintient l'autorité parentale jusqu'à la mise en examen de l'agresseur. Malgré une vive émotion à la lecture des lettres à l'Assemblée nationale, la loi a été promulguée en mars 2024.

Novembre 2023 : Publication du rapport final de la CIIVISE qui développe 82 préconisations. Plusieurs de ces recommandations sont portées par notre association depuis 20 ans comme par exemple l'imprescriptibilité, la protection immédiate de l'enfant, pour ne citer que ces exemples. Publicis soutient notre campagne contre la loi Santiago et conçoit le film « Derrière la porte ». Il montre la violence derrière l'obligation pour une petite fille victime d'inceste de retourner chez son agresseur et sa mère obligée de la confier à son bourreau.

Décembre 2023 :

Nous relançons notre précédente campagne vidéo de Noël « Tous les enfants ne sont pas pressés d'être à Noël ». Ce mois de décembre est aussi l'occasion de finaliser le recrutement de Aude Doumenge, notre nouvelle chargée de plaidoyer et de communication qui rejoint notre association en janvier 2024.

#Des enquêtes, des dossiers et des pétitions

Septembre 2023 : Le Conseil constitutionnel valide la loi visant à protéger les mineurs, Face à l'inceste était cosignataire d'un communiqué de presse regroupant 90 personnalités et associations, actrices et acteurs de la lutte contre les violences faites aux enfants et aux femmes, afin d'alerter sur le risque de graves reculs à venir en ce qui concerne la protection des enfants victimes et de leur parole.

Novembre 2023 : publication de notre enquête *Parents complices, parents protecteurs* qui approfondit les questions relatives à l'auteur de l'inceste dans la famille et ses complicités ? Comment se comportent les parents à la révélation de l'inceste ?

Face à l'inceste a enquêté auprès de ses membres pour alerter sur le déni qui prédomine dans les familles dans lesquelles il y a des révélations d'inceste et voici quelques chiffres : Seulement 5 % des pères et 6 % des mères vont porter plainte, aussi plus de 7 parents sur 10 ont une attitude négative lorsque la victime révèle l'inceste, moins de 2 parents sur 10 ont essayé de protéger la victime et enfin, le recours aux autorités est très faible : 5 % environ.

#De nombreuses interventions dans les médias...

Mars 2023 : Hatier accompagne le lancement du livre de Patrick Loiseleur par 3 courts formats vidéo sur les thématiques Prévenir, détecter accompagner. A voir sur la chaîne Youtube de Face à l'inceste :



<https://www.youtube.com/watch?v=DPixWGYM3bk>

Avril 2023 : Isabelle Aubry et Solène Podevin-Favre signent une tribune dans *Le Monde*, pour insister sur la nécessité de protéger l'enfant dès qu'il prend la parole et non pas d'attendre la fin de l'enquête préliminaire : « Face à l'inceste, nous demandons une protection claire de l'enfant dès qu'il prend le risque d'exprimer ce qu'il a vécu »

Juillet 2023 : Interview média pour *Le Figaro* « On pourrait agir de façon très pragmatique, en sensibilisant les enfants à l'école avec des campagnes comme celles pour la prévention routière et contre le tabac. » indique Anne Clerc, déléguée générale de Face à l'inceste. « Tant qu'il n'y aura pas de politiques audacieuses avec des budgets, ce sera insuffisant » pour lutter contre l'inceste.

Aout 2023 : Isabelle Aubry, Présidente d'honneur de Face à l'inceste, prend la parole dans le podcast « Libres de droit » sur le sujet *Comment faire évoluer les réponses légales pour lutter contre l'inceste ?*

Septembre 2023 : "L'inceste n'est pas une affaire de famille" Face à l'inceste, est intervenu le 6 septembre sur le plateau de CNEWS pour réagir au témoignage d'Emmanuelle Béart qui accompagne la sortie de son documentaire, « Un silence si bruyant ».



Octobre 2023 : Violences sexuelles faites aux enfants, un plan pérenne ! L'association était l'invitée de France info « Trois jours avant la diffusion de la campagne du gouvernement contre les violences sexuelles sur mineurs le 15 septembre, notre déléguée générale était l'invitée de France info. « On propose un plan qui doit être pérenne, qui doit vraiment couvrir l'ensemble des besoins, a ainsi réagi notre Déléguée générale à l'antenne. Cela doit être un plan de prévention et de santé publique, il doit être récurrent, cela ne doit pas être une campagne unique ».

Novembre 2023 :

Un Français sur dix a été victime d'inceste. Notre Déléguée générale et Céline Bonnaire, Déléguée générale chez Kering Foundation font le point sur leurs actions dans le magazine *Elle*. Dans un article paru dans *Ouest-France* nous rappelons que Face à l'inceste va être « très attentif à la mise en œuvre des 82 préconisations formulées ».

Décembre 2023 :

Face à l'inceste diffuse son message de prévention sur *Lou* (média), et revient sur la campagne en cours « Derrière la porte », demandant la protection immédiate des enfants victimes d'inceste.

Face à l'inceste intervient aussi sur les ondes de *Radio Campus Paris* le 14 décembre et évoquait la dernière campagne de Face à l'inceste, « Derrière la porte », qui rappelle la nécessité de protéger les enfants au plus tôt lorsqu'ils révèlent l'inceste

dans des conférences

Janvier 2023 : Lors de la conférence auprès de travailleurs sociaux en formation à Arras : « L'inceste... Mais qu'est-ce qu'on y peut ? Quels outils pour accompagner les publics », Face à l'inceste partage des avancées et des outils existants pour faciliter l'accompagnement des publics.

Septembre 2023 Solène Podevin-Favre, Présidente, a participé au premier séminaire de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance de l'Orne intitulé « L'inceste : repérer, accompagner, réparer ». Après la diffusion du film Dalva, elle a débattu avec Mai Lan Chapiron qui a présenté son livre de prévention de l'inceste à destination des enfants Le Loup. L'association Face à l'inceste est aussi intervenue à Hauterives pour présenter l'association et sensibiliser les enseignants, les parents, les professionnels de la santé, sur le tabou de l'inceste à l'occasion du concert organisé par le professeur Jean-Michel Alarcon et ses élèves du collège Joseph Bédier au profit de Face à l'inceste.

Septembre 2023 : Anne Clerc, déléguée générale, est intervenue au Centre national de formation de la police judiciaire (CNFPJ) à Rosny-sous-Bois pour sensibiliser les professionnels de terrain. Cette action est en lien avec la formation d'expertise aux mécanismes de Violences intrafamiliales (VIF) mise en place par le CNFPJ

Décembre 2023

L'association a participé à la table-ronde « Le tabou de l'inceste » du vendredi 1^{er} décembre, durant les sessions scientifiques du 15^{ème} Congrès Français de Psychiatrie, qui se sont déroulées au Centre de Congrès - Cité Internationale de la ville de Lyon.

à l'Université

En 2023, nous sommes intervenus dans **des formations universitaires**. Face à l'inceste délivre trois heures de cours dans le cadre du [Diplôme d'Université \(DU\) de victimologie de Paris Cité](#) ainsi qu'à l'[Institut Catholique de Paris](#). Ces formations ont pour objectif l'enseignement scientifique de la victimologie, le développement de la recherche dans ce domaine et la promotion de cette nouvelle discipline.

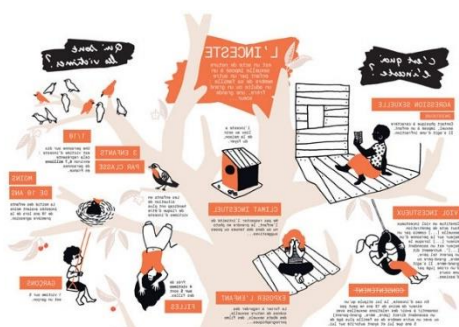
#Face à l'inceste et ses antennes en régions

Dans les Bouches-du-Rhône

En début d'année 2023, Suite à l'invitation à la cérémonie Héros du quotidien, un partenariat s'est conclu entre l'antenne 13 de Face à l'inceste et l'association Team13.

En mai, un ciné débat avec Unis Cité Méditerranée a été organisé le 3 mai pour les bénévoles en service civique en charge de notre campagne d'affichage. Le documentaire « N'en parle à personne » a été projeté, suivi d'un échange autour de la thématique en présence de la responsable de l'antenne 13, Randal Do.

Dans l'Hérault



En **avril 2023**, l'antenne héraultaise de Face à l'inceste, lance un nouveau document pédagogique à destination du jeune public et du public adulte, intitulé « **C'est quoi l'inceste ?** ». Il a été élaboré par les équipes de l'antenne départementale de l'Hérault de l'association, en partenariat avec la Ville de Montpellier, le soutien d'Harmonie mutuelle et du Lions club Lattes Pays d'Oc.

#Des « nouvelles » ressources bibliographiques et de nouvelles rubriques



En mars 2023, notre cahier de prévention pour les 6-10 ans est publié !

Le cahier de prévention des violences sexuelles, réalisé par l'association Face à l'Inceste, vise à aborder de manière pédagogique le sujet délicat des violences sexuelles avec des enfants âgés entre 6 et 10 ans.

Début 2023 nous avons aussi ouvert à tous les membres et adhérents la rubrique « recommander un professionnel » Le concept ? Vous avez été en relation avec un professionnel de la santé, de la justice ou un centre de

soins ? Vous pouvez faire profiter la communauté Face à l'inceste de votre expérience positive.

La communication

#Le site internet

Objet d'une refonte complète en 2020, le site apparaît aujourd'hui **en première entrée des résultats Google sur la requête « inceste association »** (nous étions 2^{ème} l'année dernière). Sur la requête « Inceste » nous sommes en 13^{ème} position. En revanche, dans les moteurs de recherche comme Yahoo, nous obtenons une meilleure place. Le site internet de Face à l'inceste est également bien référencé en lien avec les recherches suivantes : « inceste consentement » et autres variantes ; « inceste code pénal » et « inceste conséquences ».

En 2023, le site a accueilli **93K de visiteurs uniques** (94K en 2022, 120K en 2021), soit en moyenne, 254 visiteurs/jour (258 en 2022, 329 en 2021). Le meilleur score est de 907 visiteurs, enregistré à ce jour le 28/04/2021 avec la publication d'un article sur nos sondages Ipsos.

Ces visiteurs proviennent pour **81 % de la France** (79% en 2022), sont **des femmes à 58 %** (43% en 2022) et se situent principalement dans **la tranche d'âge 25-34 ans** (idem les années précédentes). Ils ont en moyenne parcouru 3 pages par visite (2,1 en 2022). Ils sont venus à partir d'un moteur de recherche (Google) pour 69 % (77 % en 2022), en accès direct 10 % (11 % en 2022) et des réseaux sociaux 8,8 % (7,4 % en 2022). Dans un plus faible pourcentage, on note cette année la provenance de visiteurs de sites référents (4,4 % du trafic) et du trafic payant (1 %), qui demeure faible.

La pétition « Suspension immédiate de l'autorité parentale » (12K signatures) représente une part importante du trafic en 2023. À citer également l'article « Comment nous arrivons au chiffre de 1 français sur 10-victime d'inceste », les témoignages, les autres pétitions, le Score Ace et de façon générale les rubriques du menu « Agissons », qui sont à l'origine de la venue de nombreux visiteurs.

Au cours de **l'année 2023**, 381 nouveaux comptes ont été créés sur le site (451 en 22), ce qui porte à 8853 le nombre de comptes créés et validés à ce jour. Sur ces 381 nouveaux « membres », 15% (57 membres) sont devenus adhérents ; en 2022, ils étaient 161 soit 36% des nouveaux membres 2022.

39 articles ont été publiés en 2023 (50 en 2022) soit un total de 10 actualités, 24 témoignages, 1 pétition (qui a récolté 12K signatures), 1 enquête (résultats), 1 dossier, 1 projet et 1 publication.

Nous pouvons également noter que *les Cahiers de prévention pour les 6-10 ans* ont rencontré un certain succès avec, plus de **2 000 téléchargements du document** mis gratuitement à disposition ; ainsi que le document pédagogique *C'est quoi l'inceste ?*, mise à disposition gratuitement en téléchargement et diffusé en version print à plus de **5000 exemplaires** sur tout le territoire.

Relancée en 2022, notre newsletter mensuelle a obtenu en 2023 **791 nouveaux abonnés**. Nous avons envoyé **11 newsletters** à notre public cible (13 500). Le meilleur taux d'ouverture est de 31 %.

Nous avons contacté la presse par emailing à **9** reprises sur nos dossiers en cours : Loi Santiago, campagne Publicis « Merci », résultats d'enquêtes, retour sur le rapport de la CIIVISE, changement de gouvernance, affaire Le Scouarnec, exposition Palais de Tokyo). A noter de bon taux d'ouverture et la bonne réception par la presse du communiqué « Retour sur les rapports de la CIIVISE » diffusé en novembre 2023.

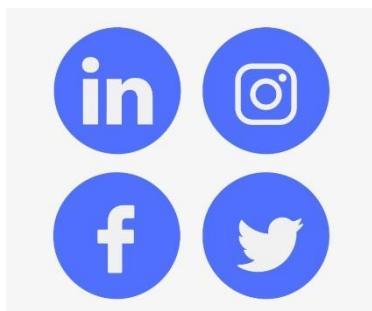
En fin d'année, nous avons lancé une **campagne de dons** (1 mail + 2 relances).

Comparativement à l'année 2022, cette opération s'est révélée positive.

- Nombre total de donateurs au 31/12/2022 : 141 dont 15 récurrents (mensuels) et au 31/12/2023. : 239 dont 28 récurrents (mensuels)

Entre 150 et 175 demandes nous parviennent via le formulaire de contact qui se trouve sur le site internet (soit une moyenne de 15 demandes mensuelles).

#Les réseaux sociaux



Nous sommes sur plusieurs réseaux sociaux à la fois : Twitter, Facebook, Instagram et LinkedIn.

A ce jour nous comptabilisons :

9 825 abonnés sur Twitter

4 000 abonnés sur LinkedIn

5 055 abonnés sur Instagram

10 136 abonnés sur Facebook

Les ressources humaines

Au 31 décembre 2023, l'association comptait 191 adhérents, dont 48 ayant renouvelé leur adhésion.

Environ 15 bénévoles ont été actifs en 2023.

Nous comptons par ailleurs 1 salariée : une Déléguée Générale et une Chargée de Communication & de Plaidoyer (dont le recrutement est effectif depuis le mois de Janvier 2024).

Côté freelances, notre webmaster intervient à temps partiel, même chose pour ce qui concerne les missions de notre support comptable et administratif.

Nous avons pour objectifs en 2024 de poursuivre la professionnalisation de l'association, en renforçant notamment notre équipe de salariés, dans la continuité des travaux engagés en 2023. En parallèle, nous souhaitons dynamiser notre équipe de bénévoles et encourager le mécénat de compétences quand cela est possible.

Qu'avons-nous prévu pour 2024 ?

Après tout ce que nous avons fait en 2023, nous ne comptons pas nous reposer en 2024. Voici quelques sujets (entre autres) sur lesquels le combat continue :

#Nos combats politiques, que nous défendrons à la CIIVISE :

La position de Face à l'inceste à la CIIVISE nous donne l'opportunité de faire porter notre voix et nos combats. A travers ce vecteur de messages, nous comptons porter les axes prioritaires suivants de notre plaidoyer :

- Faire reconnaître le crime d'inceste comme **un crime spécifique** dans le code pénal puisqu'il s'agit d'un crime de lien qui prive l'enfant d'une famille indispensable pour se construire.
- Établir **une présomption de non-consentement systématique** à l'inceste en dessous de 18 ans : ce sont les adultes qui doivent justifier leurs actes, pas les enfants. Cette règle doit donc s'appliquer peu importe l'écart d'âge avec l'agresseur majeur et son degré d'autorité sur l'enfant.
- Obtenir **l'imprescriptibilité du crime d'inceste**, véritable « passeport pour l'impunité », l'imprescriptibilité est un des premiers leviers de prévention. Elle doit être aussi considérée au regard du temps nécessaire pour certaines victimes d'accepter ce qui leur est arrivé, sortir du déni et se sentir prêt à en parler.

#Sensibiliser et prévenir

- Poursuivre **la diffusion et la mise à jour de nos publications** s'adressant aux professionnels, aux parents et aux enfants. L'inceste

demeure tabou et il nous semble essentiel de mobiliser le plus grand nombre sur la réalité que recouvre ce fléau.

- **Faire entendre la voix de Face à l'inceste.** En 2024, nous interviendrons dans des colloques, des formations universitaires et des conférences à l'attention des professionnels de la protection de l'enfance ou du grand public.
- **La création d'un kit de formation** à destination des professionnels et des parents. Ce nouvel outil permettra aux professionnels d'être sensibilisés et formés à la réalité de l'inceste, son expression et ses conséquences, pour qu'ils puissent accueillir des révélations d'enfants victimes ou de parents protecteurs, mais également d'agresseurs. Les professionnels seront formés par Face à l'inceste à l'usage ce kit : ainsi outillés, ils pourront à leur tour l'utiliser et en faire bénéficier leurs services.
Ce kit permettra par ailleurs aux familles d'identifier l'inceste et de connaître les conduites à tenir pour protéger l'enfant victime. Il permettra d'accompagner les parents pour prévenir les enfants. L'usage du kit dans sa version accessible et gratuite pourra être réalisée en toute autonomie par le parent.
- Le **20 novembre 2024** : notre évènement Tous protecteurs viendra marquer les 20 ans de l'opération nounours. Cet évènement sera soutenu par Publicis avec une campagne digitale.

#La recherche et l'expertise scientifique

- **Face à l'inceste est à l'initiative de quatre grands sondages** pour tenter d'approcher la réalité vertigineuse des chiffres de l'inceste en France. Le dernier indique qu'un enfant sur dix en a été victime en 2020. En 2024, sur proposition du Conseil d'administration, le comité scientifique présidé par Michèle Créoff va proposer une enquête pour évaluer le devenir des enfants victimes d'inceste protégés au sein de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre soutien !